

**Pièces justificatives à l'appui de la requête en non-assujettissement  
(personnes morales/transfert de siège à l'étranger)**

**N.B. : Les pièces émanant de la société doivent être certifiées conformes par les personnes/organes habilités à l'engager.**

**1 Acquéreur/Requérant**

- Extrait récent du Registre du commerce relatif à la société requérante;
- Dernier rapport de l'organe de révision avec bilan et compte de pertes et profits;
- Décision de l'assemblée générale de la société requérante approuvant le transfert du siège de la société à l'étranger;
- Attestation, dûment légalisée, aux termes de laquelle la société requérante certifie qu'elle n'est pas propriétaire d'immeubles en Suisse, que ce soit en nom propre, par le biais d'actions de sociétés immobilières ou sous quelque autre forme que ce soit;

**3 Immeuble**

- Attestation du Registre foncier certifiant que la société requérante n'est pas propriétaire d'immeubles.

**Cette liste n'est pas exhaustive**